

**Procès-verbal du Comité Syndical**  
**Du 13 février 2025**  
**9 h**  
**Salle de Conférence, Centre Administratif de Saint-Gaudens**

Régulièrement convoqué par Madame la Présidente, Maryse VEZAT-BARONIA, le Comité Syndical a délibéré sur les rapports inscrits à l'ordre du jour le 13 février 2025.

**Date de convocation** : 5 février 2025

**Secrétaire de séance** : Patrice RIVAL

**Présents : 8**

Maryse VEZAT-BARONIA, Roselyne ARTIGUES, Loïc GOJARD, Patrice RIVAL, Céline LAURENTIES BARRERE (en visioconférence) pour le Conseil départemental, Marie-Claire UCHAN pour la commune de Saint-Bertrand-de-Comminges, Jean VERDIER pour la commune de Valcabrère, Alain LARQUE pour la Communauté de Communes Pyrénées Haut-Garonnaises.

**Représentés : 5**

Isabelle HARDY représentée par Loïc GOJARD, Victor DENOUVION représenté par Roselyne ARTIGUES, Laurence DEGERS représentée par Maryse VEZAT-BARONIA, Pascal BOUREAU représenté par Patrice RIVAL pour le Conseil départemental, Alain PUENTE représenté par Alain LARQUE pour la communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises.

**Absent(s) excusé(s) : 6**

Aude LUMEAU-PRECEPTIS, Sandrine BAYLAC, Martine CROQUETTE, Emilienne POUMIROL, Jean-Marc DUMOULIN, Christine COURADE pour le Conseil départemental.

**Absent(s) : 1**

Anne BOYER pour le Conseil départemental.

Nombre de membres			Quorum
En exercice	Présents représentés	ou Qui ont pris part au vote	
20 titulaires 4 suppléants	13	13	11

Madame la Présidente nomme le secrétaire de séance : Patrice RIVAL

Thématiques	N° de rapport ou délib	Sujets
Administration générale	2025 - 1	Approbation du procès-verbal du 13 novembre 2024
	2025 - 2	Validation du projet global du Comité Scientifique et Culturel et adoption de la nouvelle composition du Comité Scientifique et Culturel
Finances	2025 - 3	Débat d'Orientation Budgétaire
Informations		<u>Actualités :</u> Marché MOE pour les travaux d'aménagements à Saint-Bertrand-de-Comminges : notification du marché  Local d'accueil et réhabilitation des sanitaires du cloître  Feuille de route des Olivétains pour 2025  Projet de la billetterie  Décision de madame la Présidente : signature d'un contrat d'assurance avec la SMACL

## ADMINISTRATION GENERALE

### Délibération N° 2025 - 1

#### Approbation du procès-verbal du 13 novembre 2024

Il est proposé à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de la séance du 13 novembre 2024.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés, DECIDE d'approuver le procès-verbal de la séance du 13 novembre 2024.

Nombre de membres			Vote		
En exercice	Présents ou représentés	Qui ont pris part au vote	Pour	Contre	Abstention
20 titulaires 3 suppléants	13	13	13	0	0

## Délibération N° 2025 - 2

### Validation du projet global du Comité Scientifique et Culturel et adoption de la nouvelle composition du Comité Scientifique et Culturel

Le Comité Scientifique doit jouer un rôle de proposition en matière de politique culturelle et scientifique du site archéologique et du musée, notamment en matière de recherche, de programmation culturelle et de valorisation du site, ainsi que dans l'accompagnement de la mise en place du pôle de conservation et d'études.

Il est nécessaire de réunir un nouveau Comité Scientifique au printemps 2025 pour définir les axes de recherches à l'échelle du site et participer à la définition du programme de valorisation du site archéologique, ainsi qu'à la validation du plan du Projet Scientifique et Culturel;

La composition du nouveau Comité Scientifique devra intégrer des acteurs locaux et internationaux, dont des spécialistes de l'archéologie, de l'anthropologie, ainsi que des directeurs de musées de sites, des spécialistes de certaines périodes historiques (protohistoire, Antiquité, transition Antiquité tardive – Haut Moyen Age, Moyen Age central) et des architectes, afin de garantir une vision d'ensemble cohérente et pertinente pour le projet. La liste a été renouvelée avec les modifications suivantes :

Un lien avec l'Université de Toulouse a été entériné avec des experts tels que Martine Joly professeur d'Antiquités. Des spécialistes par période ont été ajoutés comme Anthony Hostein spécialiste de la période de crise du IIIe siècle, Corinne Sanchez ayant décliné la proposition. Le Comité Scientifique réuni en mai 2021 avait également souhaité la présence d'un.e architecte paysagiste (Catherine Soula, maîtresse de conférence à l'ENSA de Toulouse) et d'un.e ethnologue (Patricia Heiniger-Casteret). Enfin pour la partie muséologie et patrimoine immatériel et numérique, Virginie Soulier, maître de conférence à Perpignan pourrait compléter le conseil.

Ce comité fera ainsi appel à un grand nombre de spécialistes locaux ou travaillant sur le territoire et des personnes ressources quant à la gestion de sites archéologiques et de musées de sites (Emilie Alonso, Denis Généquand, Diane Dusseaux, Vincent Guichard).

Madame la Présidente présente la nouvelle liste des membres du Comité Scientifique et Culturel qui est inscrite dans la délibération.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés, DECIDE d'arrêter la nouvelle composition du Comité Scientifique et Culturel, intégrant des membres renouvelés et d'autres membres avec des nouveaux profils, en accord avec les enjeux actuels du projet.

Nombre de membres			Vote		
En exercice	Présents ou représentés	Qui ont pris part au vote	Pour	Contre	Abstention
20 titulaires	13	13	13	0	0
3 suppléants					

## FINANCES

### Délibération N° 2025 - 3

#### Débat d'Orientation Budgétaire

L'organisation d'un débat d'orientation budgétaire est prévue par l'article 20 des statuts. Le rapport présente l'historique des exercices des années précédentes et l'évolution jusqu'au bilan de l'année 2024, ainsi que les projections pour 2025.

#### Bilan 2024 :

L'équilibre budgétaire a été respecté sans autre appel à cotisation que celui initialement voté. Toutes les dépenses liées à la création du local d'accueil et à la réfection des sanitaires seront imputées sur le budget 2025, voire 2026. A noter que les dépenses en fonctionnement sont faibles.

#### Projections 2025 :

##### **Contexte**

Le contexte financier inédit du Conseil départemental l'a amené à faire des choix dans la mise en œuvre de sa politique touristique. Ainsi, il a été acté au budget primitif du Conseil départemental de ne pas verser de contribution en 2025, impactant ainsi le budget du Syndicat Mixte.

Ainsi, la construction du budget du Syndicat Mixte se fera sur la base du résultat de 2024 qui est de l'ordre de 600 000 €.

Il conviendra de collaborer avec le maître d'ouvrage des travaux sur un travail de prospective financière pour les cinq prochaines années avec une planification des travaux (PPI). Cette approche permettra d'atteindre un équilibre budgétaire et de garantir la stabilité du montant de la contribution du Département et d'aider à la recherche de financements pour les années à venir.

Le Syndicat Mixte concentrera ses efforts sur le bon fonctionnement du site, tout en priorisant les projets à inscrire en section d'investissement.

##### **La section de fonctionnement :**

Le budget de 2025 présentera une section fonctionnement qui restera réduite et une section investissement qui permettra de lancer la maîtrise d'œuvre et de poursuivre le suivi de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sur les opérations de travaux à 5 ans, ainsi que les travaux pour le local d'accueil à Saint-Just et les sanitaires du cloître.

Pour 2025, une réunion de concertation avec la Direction de la Culture sera programmée pour discuter des modalités de gouvernance du Comité Scientifique et Culturel, en vue d'une réunion d'installation du CSC qui serait programmée au printemps 2025. Selon l'issue de cette réunion de concertation et selon la date de programmation de la réunion d'installation, des frais de déplacement seront susceptibles d'être engagés, conformément aux statuts du Syndicat Mixte.

Compte tenu des prévisions, l'enveloppe prévisionnelle serait estimée à hauteur de 45 000 €.

## La section d'investissement:

### 1) Le programme de travaux d'aménagements extérieurs sur 5 ans

Le démarrage des études aura lieu en 2025 et celui des travaux en 2026, impulsés par une première réunion de démarrage du marché, le 12 février 2025. Les études d'avant-projet débuteront en 2025. Des consultations pour désigner un contrôleur technique et un coordonnateur SPS seront lancées simultanément.

### 2) La réfection des sanitaires du cloître :

Les travaux sont prévus pour 2025. L'intégralité du montant des travaux sera affectée au budget 2025, sous réserve du respect du planning prévisionnel.

### 3) La construction du local d'accueil :

Dans l'attente de l'obtention du permis de construire, les missions de contrôleur technique, SPS et fouilles préventives seront engagées pour un montant prévisionnel de 20 000 €. Les travaux liés à la création du local d'accueil représenteront une enveloppe prévisionnelle de 230 000 €.

Compte tenu de nos prévisions et sans tenir compte des facteurs extérieurs, l'enveloppe prévisionnelle serait estimée à 530 000 €. Le résultat reporté de l'année 2024 permettra de financer le budget 2025 sans recourir aux participations des membres. Les prévisions seront affinées pour le vote du Budget Primitif.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des suffrages exprimés, DECIDE de prendre acte des orientations budgétaires présentées dans le rapport, par Madame la Présidente et du débat qui a suivi.

Nombre de membres			Vote		
En exercice	Présents représentés	ou Qui ont pris part au vote	Pour	Contre	Abstention
20 titulaires 3 suppléants	13	13	13	0	0

## INFORMATIONS

### Actualités

#### MOE pour les travaux d'aménagements à Saint-Bertrand

Depuis 2023, Monsieur Noyez de la SAS API accompagne la mise en œuvre du programme de travaux prévu dans le schéma directeur. En mai 2024, lancement de la consultation pour le marché de maîtrise d'œuvre en vue de la réalisation des travaux avec attribution à l'Atelier Broichot.

Madame la Présidente indique que le marché a été lancé officiellement le 12 février 2025. Elle indique qu'il a été nécessaire de clarifier le rôle de chacun afin que le prestataire prenne bien conscience de ses responsabilités. Suite à cette réunion, le démarrage des études aura lieu en 2025 et le démarrage des travaux en 2026.

Souscription aux prestations annexes : des consultations simples sans publicité seront lancées pour les marchés de contrôleur technique et coordonnateur SPS, ainsi que des prestations de relevés topographiques et diagnostics réglementaires. Les documents sont pratiquement finalisés, et ces marchés seront lancés simultanément.

Madame la Présidente indique que le Syndicat Mixte va essayer de tenir le planning. Il y a des contraintes normales sur le site de Saint-Bertrand-de-Comminges. Il n'est pas exclu que l'on impose des fouilles archéologiques même si le maître d'œuvre indique qu'il ne va pas creuser profondément pour éviter ce risque. Il y aura une vigilance sur l'estimatif et jusqu'où le Syndicat mixte pourra s'engager dans le marché, car il y a une partie ferme et une partie optionnelle avec des maîtrises d'ouvrage différentes notamment sur les voies communales. Sur les voies communales, il y a une participation de la commune ou de l'intercommunalité et du pool routier.

Marie-Claire UCHAN indique que la compétence voirie est passée du SIVOM à la communauté de communes. L'idée est de profiter de la somme disponible sur le pool routier actuel sachant néanmoins qu'il n'y aura pas assez d'argent. Il faut d'ores et déjà chercher d'autres sources de financement notamment auprès de la Région, du PETR et de la Fondation du patrimoine. Madame la Présidente indique que le travail actuel est de chercher des cofinancements notamment pour les voies communales et pour les travaux.

### **Construction du local d'accueil et réhabilitation des sanitaires du cloître**

Certains éléments ne pouvaient pas être chiffrés lors de la phase Esquisse par le cabinet SA Architecte, notamment les coûts de travaux d'assainissement mais une augmentation importante sur l'estimation sur la phase APD a été avancée (+ 48 650 €). Des travaux non inclus dans l'Esquisse ont été ajoutés et chiffrés dans le cadre de l'APD. Il a été demandé à l'architecte de contenir au maximum le budget du local d'accueil sur les différentes phases du chantier.

*Prochaines étapes :*

- Solliciter des opérateurs en archéologie préventive
- Transmission des offres au Service Régional de l'Archéologie (SRA) pour avis
- Signature du contrat de fouille (avis sous un mois)
- Conformité des offres avec l'arrêté de la Ministre de la Culture
- Obtenir l'autorisation du SRA avant le démarrage des fouilles
- Possibilité de financement par le FNAP

Madame la Présidente indique toute la difficulté à respecter les calendriers et aussi de maîtriser les budgets car les exigences des uns et des autres font augmenter fortement les estimatifs initiaux. L'argent public est rare et il va falloir que chacun prenne conscience des prescriptions qui sont les leurs. Sur les fouilles, elle ne pensait pas avoir autant de contraintes car l'objectif était d'avancer un peu plus vite que les travaux des voies et du parvis.

Jean Verdier indique que le délai de validité de la demande du permis de construire est de 8 mois et que si ce délai est dépassé, le permis sera déclaré non valable. Avec le PETR, il a été décidé de ne pas faire d'arrêté d'annulation. A ce jour, on a dépensé presque autant d'argent que le montant du projet initial alors qu'il n'a pas commencé. Concernant la borne électrique, le SDHEG est d'accord pour la déplacer gratuitement. Pour le parking, le financement sera pris sur le pool routier de la commune de Valcabrère.

## Feuille de route des Olivétains pour 2025

Les Olivétains privilégient "La culture Client" au comptoir accueil et lors des visites guidées. La situation actuelle appelle de plus en plus de vigilance et d'investissement dans le domaine de l'accueil et son impact sur les prestataires du territoire. Par ailleurs, l'importance du chiffre d'affaires et de la marge réalisée reste prépondérante dans le fonctionnement de la structure.

### Actions:

- Réalisation d'un nouveau document sous la forme d'une carte recto verso
- **Programme de la saison** "Les escales de l'été sur le site de Saint-Bertrand de Comminges/Valcabrère et alentours": Il rassemblera les propositions des Olivétains, les Mairies de Saint-Bertrand/Valcabrère, le Festival du Comminges, le Musée Archéologique, les Fouilles de Valcabrère, les associations diverses... .

### Projet animations Olivétains : construction du programme (qui sera intégré aux Escales)

- **Avril** : journée de découverte et de lancement de la saison aux Olivétains 1 DATE
- **Mai** : animation dégustation et accueil des prestataires exposants 2 DATES
- **Juin** : lancement des « visites en scène », « visites costumées », « visites au flambeau », visites contées... 1 DATE
- **Juin** : soirée Ambassadeurs 1 DATE
- **Juillet** : visites en scène (individuels regroupés) 4 DATES
- **Août** : visites en scène (individuels regroupés) 4 DATES
- **Septembre** : visites en scène et journées du patrimoine 1 DATE

### Service librairie et boutique

De nouveaux exposants seront intégrés à la boutique à partir de 2025: 4 faïenciers de Martres-Tolosane, La Biscuiterie Vital Ainé, La Chocolaterie Dardenne, La Ferme aux Pâtes...En complément de la librairie un rayon "objets historiques" sera mis en place.

### Service groupes, visites guidées et commercialisation

En complément du travail du guide des Olivétains, un prestataire extérieur (guide-conférencier) en free-lance devrait rejoindre les Olivétains sur des périodes définies.

### Deux axes sont à l'étude :

- Le renfort sur la période forte des visites groupes en fonction de la demande.
- La mise en place de visites pour individuels regroupés sur la période juillet et août (présence du prestataire guide-conférencier 1 jour par semaine)
- Le calendrier annonçant les visites et animations sera diffusé en amont sur les réseaux sociaux, site internet, programme papier, OTI Luchon, Saint-Gaudens, Aspet et un système de réservation sera mis en place.

Ingrid LEDUC indique qu'il y a peu de lieux pour l'affichage. Nathalie PIQUES indique qu'il faut trouver des systèmes de tableaux ou d'annonces. Loïc GOJARD propose de mettre 2 ou 3 oriflammes aux portes d'entrée pour annoncer les manifestations à venir. Marie-Claire UCHAN indique qu'il faut les mettre dans les endroits stratégiques : 2 en ville basse, 3 en ville haute et à Valcabrère. Alain LARQUE indique qu'il a autorisé une publicité lumineuse à Labroquère. Il faut faire de la publicité en amont de Valcabrère et de Saint-Bertrand-de-Comminges. Il propose d'en parler à nouveau à la Communauté de Communes. Madame la Présidente précise qu'il faut voir qui a la compétence. Jean VERDIER indique qu'il a également ce problème avec le festival du Comminges. Les autorisations en bordure de route sont très rares.

## **Projet billetterie et parcours cathédrale**

Dans le cadre du transfert de la billetterie de la cathédrale dans le bâtiment des Olivétains, l'objectif de mise en place pour un test grandeur nature est prévu mi-juin.

### **Planning :**

- Choix du matériel portique : en cours
- Choix du logiciel compatible avec le portique : en cours
- Appel d'offre pour 3 devis de fournisseurs avec envoi du cahier des charges : mi-février
- Rendu et analyse des offres : 18 mars 2025
- Choix du fournisseur matériel et logiciel billetterie
- Notification à l'entreprise : 21 mars 2025
- Travaux : mois de mai et début juin 2025
- Réception des travaux : mi-juin
- Billetteries opérationnelles aux Olivétains et sur les points de vente Saint-Just de Valcabrière et office intercommunal Luchon : mi-juin

### **Décision de la Présidente : Signature d'un contrat d'assurance avec la SMACL**

Dans le cadre de la délégation de compétences du Comité Syndical à la Présidente, Madame la Présidente a signé un contrat d'assurance avec la SMACL suite à une mise en concurrence :

- Assurance Responsabilité Civile : 250,04 € HT (272,55 € TTC)
- Protection juridique : 140 € HT (158,76 € TTC)

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Maryse VEZAT-BARONIA lève la séance à 10h34.

**A Saint-Gaudens**